

Bilan de la rentrée 2025

Commission consultative de l'enseignement privé



Commission consultative de l'enseignement privé

Table des matières

Résultats aux examens de la session 2025 (provisoires)	5
Répartition des candidats	5
Diplôme National du Brevet	6
CAP	7
Baccalauréat	8
BTS	11
Principaux diplômes délivrés en 2025, selon le genre	12
Bilan de la rentrée 2025 (élèves)	14
La rentrée 2025 dans l'enseignement du 1er degré privé sous contrat (divisions sous contrat)	14
La rentrée 2025 dans l'enseignement du 2 nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat - sous statut scolaire)	17

Résultats aux examens de la session 2025 (provisoires)

Répartition des candidats

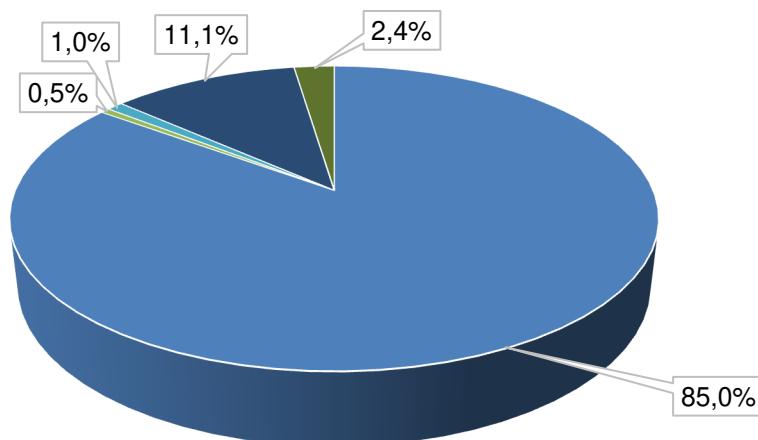
À la session de juin 2025, 69 626 candidats se sont présentés aux principaux examens, un nombre en baisse de 0,9 % par rapport à la session 2024. On peut noter cependant une hausse du nombre des candidats au Baccalauréat professionnel (+2,1 %) et au DNB (+1,1 %), ainsi qu'une baisse du nombre des candidats aux Baccalauréats général et technologique (respectivement -4,4 % et -5,1 %) et au BTS (-5,4 %).

46 % des candidats ont passé le diplôme national du brevet, 18 % le baccalauréat général, 10 % le CAP et 10 % le baccalauréat professionnel. Les candidats se présentent le plus souvent sous le statut scolaire (85 %). Trois quarts des candidats étaient scolarisés dans un établissement public.

	2022	2023	2024	2025 (p)	Poids 2025 (%)
DNB	31 261	32 046	31 689	32 028	46%
CAP	7 386	7 055	6 980	7 046	10%
Baccalauréat général	13 468	13 207	13 422	12 826	18%
Baccalauréat professionnel	6 817	6 851	6 902	7 045	10%
Baccalauréat technologique	5 145	5 274	5 472	5 192	8%
Brevet de Technicien Supérieur	5 651	6 237	5 803	5 489	8%
Total	69 728	70 670	70 268	69 626	100%

Source : Cyclades

Répartition des candidats selon leur statut



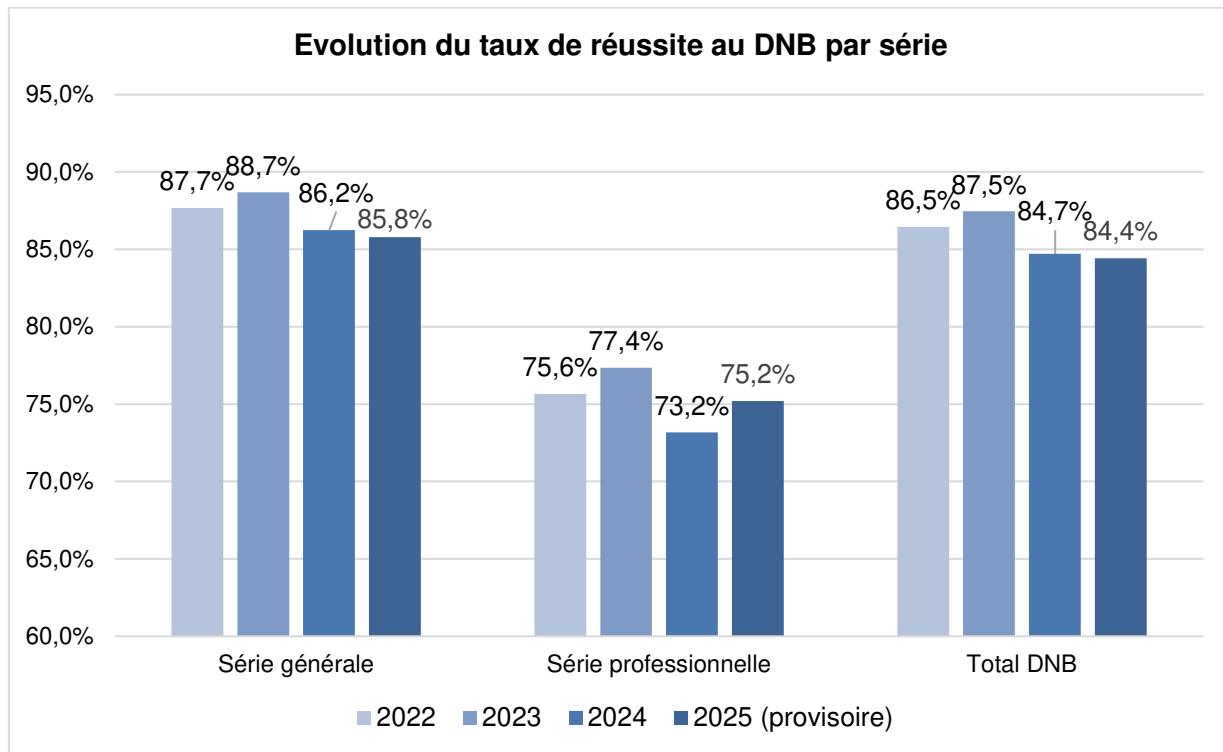
■ Scolaire ■ Enseignement à distance ■ Formation continue ■ Apprenti ■ Individuel

Source : Cyclades

Diplôme National du Brevet

Parmi les 32 028 candidats au DNB, 27 041 ont été admis à la session de juin 2025. Le nombre de lauréats a augmenté de 199 sur un an. Le taux de réussite s'élève à 84,4 % (-0,3 point par rapport à la session 2024).

Le taux de réussite de la série générale est supérieur de 10,6 points à celui de la série professionnelle. Cet écart a diminué de 2,4 points par rapport à la session précédente. La série professionnelle représente 13 % de l'ensemble des candidats au DNB.



Taux de réussite au DNB par département

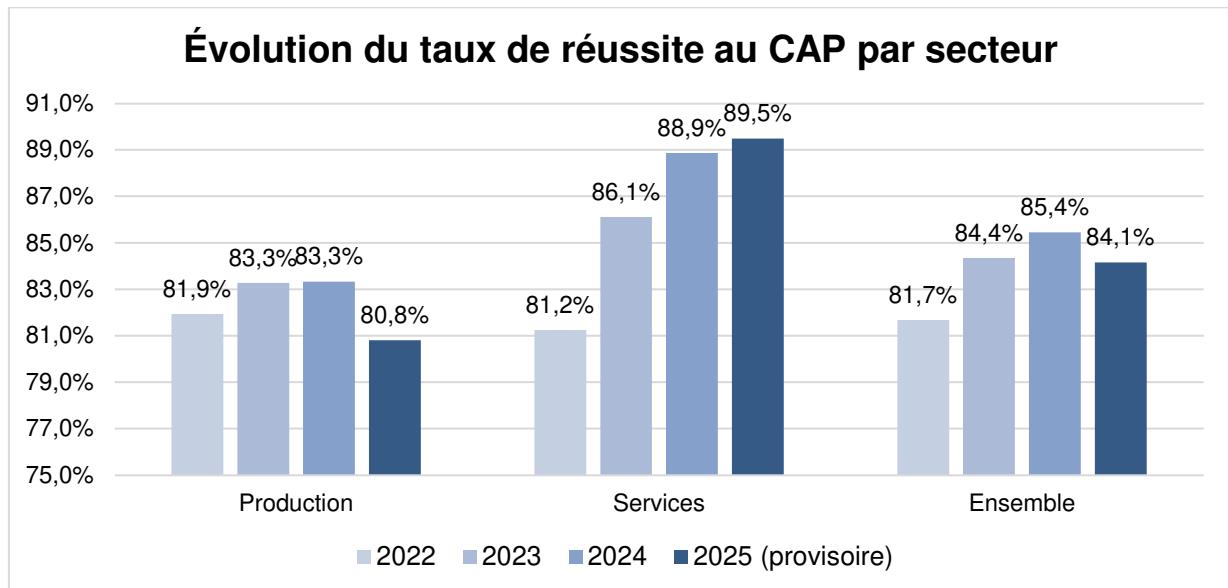
Entre les sessions 2024 et 2025, le taux de réussite est en baisse dans le Cher (-2,1 points), le Loir-et-Cher (-1,6 point) et l'Eure-et-Loir (-0,8 point). Il se stabilise en Indre-et-Loire et progresse dans le Loiret (+0,7 point) et dans l'Indre (+1 point). Le taux de réussite de la série générale est supérieur à celui de la série professionnelle dans tous les départements, avec un moindre écart dans l'Indre. Seuls l'Indre-et-Loire et le Loiret affichent un taux de réussite global supérieur au taux de réussite académique.

	<i>Série générale</i>	<i>Série professionnelle</i>	<i>Total séries</i>
<i>Cher</i>	85,7%	73,0%	84,0%
<i>Eure-et-Loir</i>	84,5%	73,5%	83,1%
<i>Indre</i>	83,6%	80,5%	83,2%
<i>Indre-et-Loire</i>	88,4%	73,8%	86,7%
<i>Loir-et-Cher</i>	83,4%	77,8%	82,7%
<i>Loiret</i>	86,0%	75,7%	84,7%
<i>Académie</i>	85,8%	75,2%	84,4%

Source : Cyclades

CAP

Après une hausse de près de 4 points entre les sessions 2022 et 2024, le taux de réussite au CAP perd 1,3 point par rapport à la session précédente. Alors que le secteur des services enregistre une légère progression (+0,6 point), celui de la production est en baisse de 2,5 points.



Source : Cyclades

Taux de réussite au CAP par département

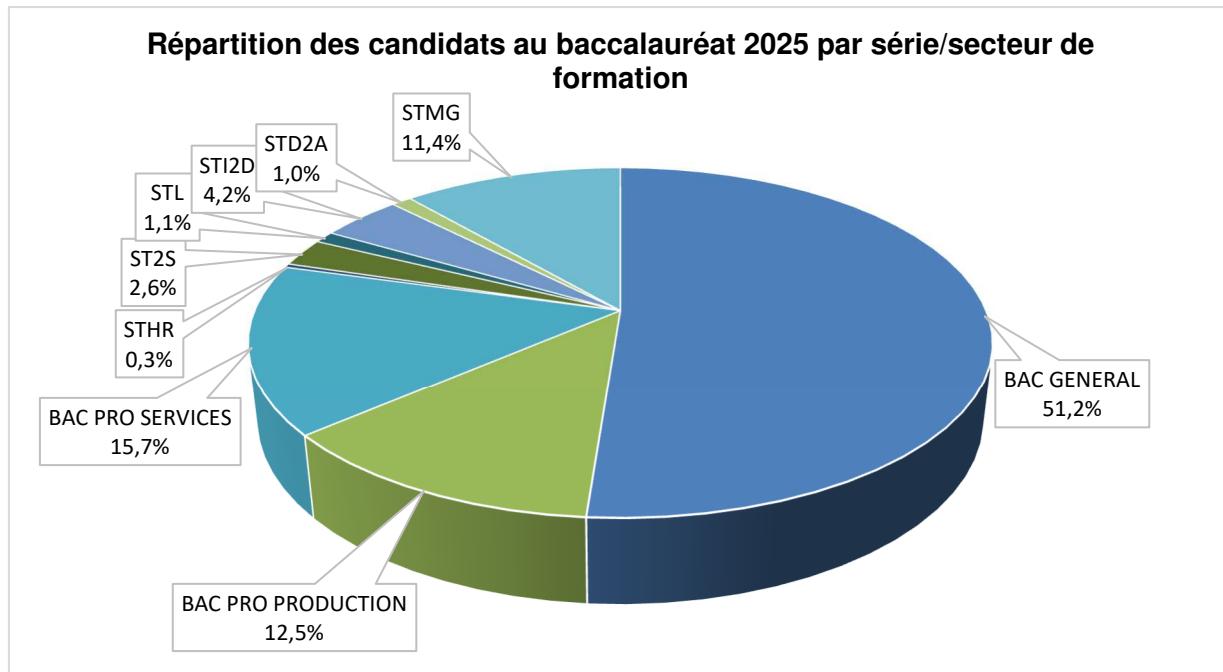
Seul l'Indre enregistre une progression notable du taux de réussite (+1 point). Le Cher et l'Indre-et-Loire stabilisent leurs résultats. L'Eure-et-Loir et le Loiret connaissent une baisse du taux de réussite (-1,5 et -1,4 point), alors qu'une diminution plus prononcée est observée dans le Loir-et-Cher (-4,6 points).

	Production	Services	Ensemble
Cher	80,7%	92,8%	84,9%
Eure-et-Loir	80,3%	91,5%	84,8%
Indre	79,9%	90,3%	83,6%
Indre-et-Loire	83,2%	89,1%	85,4%
Loir-et-Cher	79,4%	91,1%	83,5%
Loiret	79,2%	86,3%	82,3%
Académie	80,8%	89,5%	84,1%

Source : Cyclades

Baccalauréat

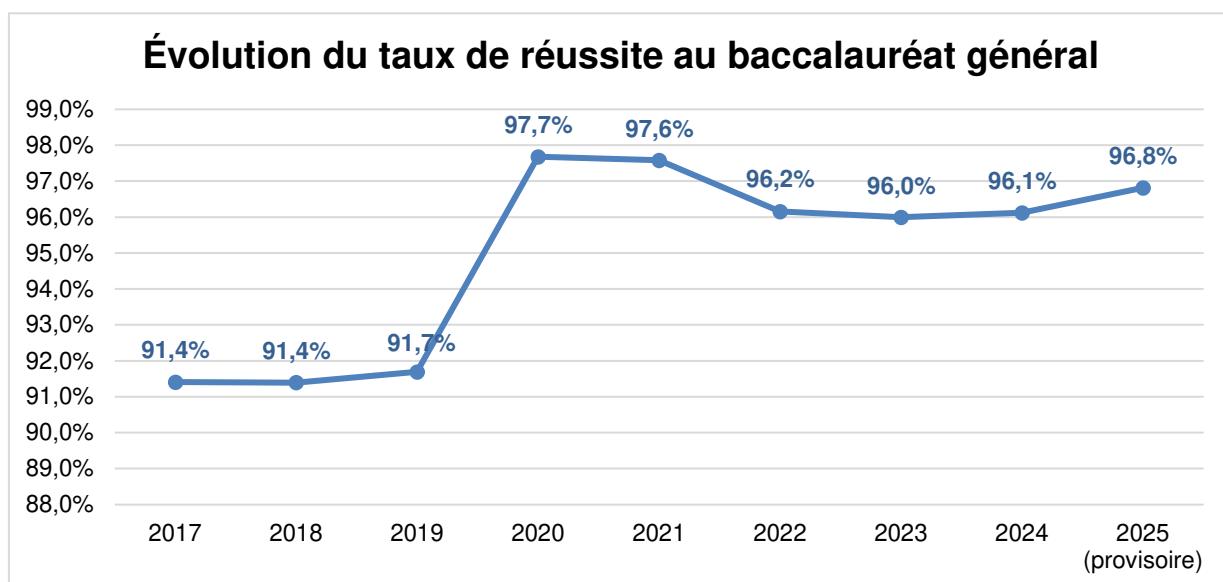
À la session 2025, 25 063 candidats se sont présentés au baccalauréat, soit 733 élèves de moins qu'à la session 2024. Les candidats du baccalauréat général ont représenté 51,2 % des effectifs, ceux du baccalauréat professionnel 28,2 % et ceux du baccalauréat technologique 20,6 %.



Source : Cyclades

Le baccalauréat général

Après avoir été relativement constant entre 2017 et 2019, le taux de réussite au baccalauréat général a progressé de 6 points entre 2019 et 2020. À la session 2025, il est de 96,8 %, en progression de 0,7 point par rapport à 2024.



Source : Cyclades

Taux de réussite au baccalauréat général par département

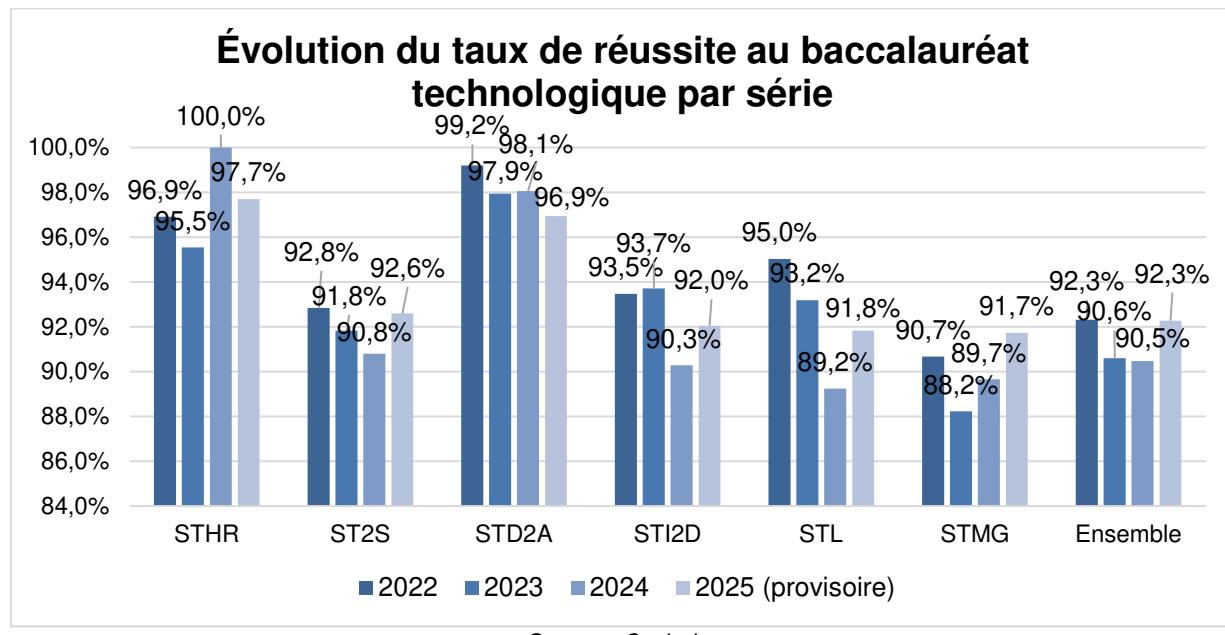
Entre les sessions 2024 et 2025, le taux de réussite au baccalauréat général est resté stable en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher ; il a progressé respectivement de 0,8, 0,9, 1,2 et 1,8 point dans l'Indre-et-Loire, le Loiret, le Cher et l'Indre. Si l'Indre-et-Loire et l'Indre connaissent un taux supérieur respectivement de 1,4 point et 0,6 point à la valeur académique, le Loiret se situe 1 point en deçà et le Loir-et-Cher enregistre un taux inférieur de 0,7 point. Le Cher et l'Eure-et-Loir affichent un taux de réussite équivalent à la référence académique.

<i>Cher</i>	<i>Eure-et-Loir</i>	<i>Indre</i>	<i>Indre-et-Loire</i>	<i>Loir-et-Cher</i>	<i>Loiret</i>	<i>Académie</i>
97,1%	96,8%	97,4%	98,2%	96,1%	95,8%	96,8%

Source : Cyclades

Le baccalauréat technologique

Avec 92,3 %, le taux de réussite du baccalauréat technologique est en hausse de 1,8 point par rapport à la session 2024 (90,5 %). Les séries STL et STMG améliorent leurs résultats respectivement de 2,6 et 2,1 points ; les séries ST2S et STI2D progressent de 1,8 point. Les séries STHR et STD2A enregistrent une baisse respective de leur taux de réussite de 2,3 points et 1,1 point.



Taux de réussite au baccalauréat technologique par département

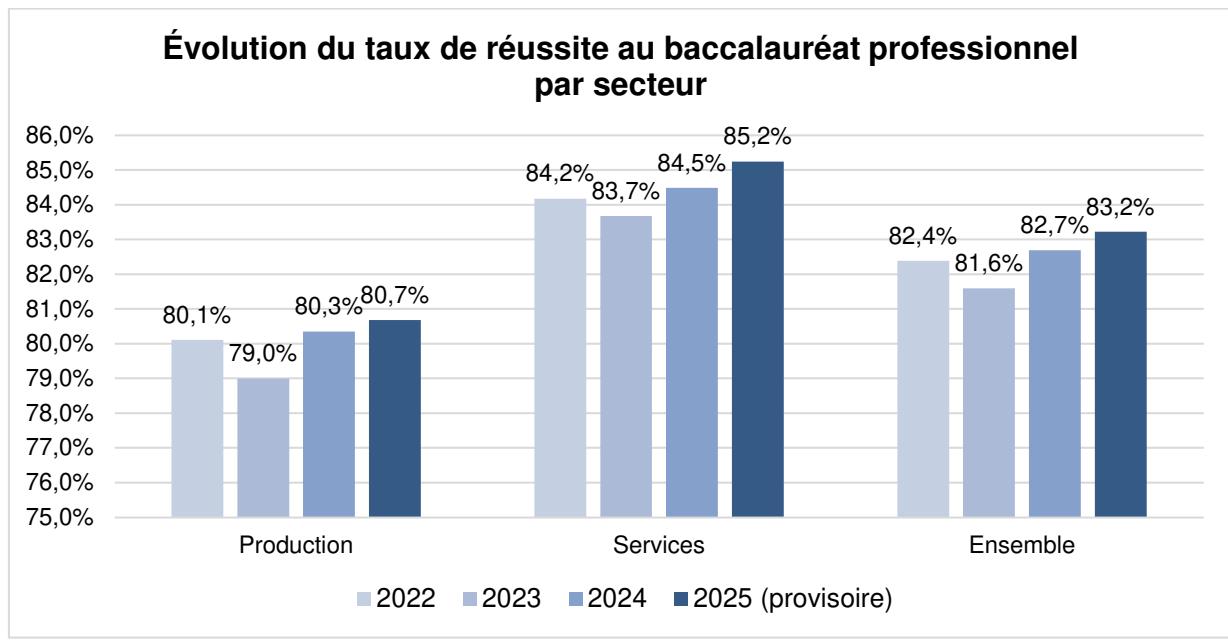
Seul le Loir-et-Cher connaît une baisse de ses résultats (-0,6 point). L'Eure-et-Loir et l'Indre stabilisent leurs résultats alors que le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret enregistrent une progression de leur taux de réussite, de respectivement +1,9, +2,3 et +3,4 points. L'évolution de ces résultats est corrélée à ceux de la série STMG qui compte le plus de candidats, notamment dans le Loir-et-Cher (-1,5 point) et le Loiret (+3,7 points). Par ailleurs, on note des baisses significatives de la série STL dans le Cher (-3,7 points) et l'Eure-et-Loir (-4,1 points), de la série STD2A dans l'Eure-et-Loir (-2,9 points) et de la série ST2S dans l'Indre (-2,6 points). Enfin, les résultats s'améliorent dans la série STI2D dans le Cher (+6,2 points) et dans les séries ST2S et STL dans le Loiret (+7,1 et +6,1 points).

	STHR	ST2S	STD2A	STI2D	STL	STMG	Ensemble
Cher	100,0%	94,4%	100,0%	93,5%	96,3%	92,4%	93,8%
Eure-et-Loir	-	89,1%	94,3%	88,4%	87,8%	95,1%	92,6%
Indre	-	91,2%	-	92,9%	100,0%	92,0%	92,3%
Indre-et-Loire	100,0%	93,2%	96,6%	94,3%	94,4%	94,2%	94,3%
Loir-et-Cher	96,4%	93,1%	96,9%	89,4%	100,0%	88,4%	90,6%
Loiret	95,7%	94,6%	97,0%	92,6%	88,7%	89,1%	90,8%
Académie	97,7%	92,6%	96,9%	92,0%	91,8%	91,7%	92,3%

Source : Cyclades

Le baccalauréat professionnel

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel est de 83,2 % soit 0,5 point de plus qu'à la session 2024. Cette hausse est légèrement moins marquée pour le secteur de la production (80,7 %, +0,3 point) que pour celui des services (85,2 %, +0,8 point).



Taux de réussite au baccalauréat professionnel par département

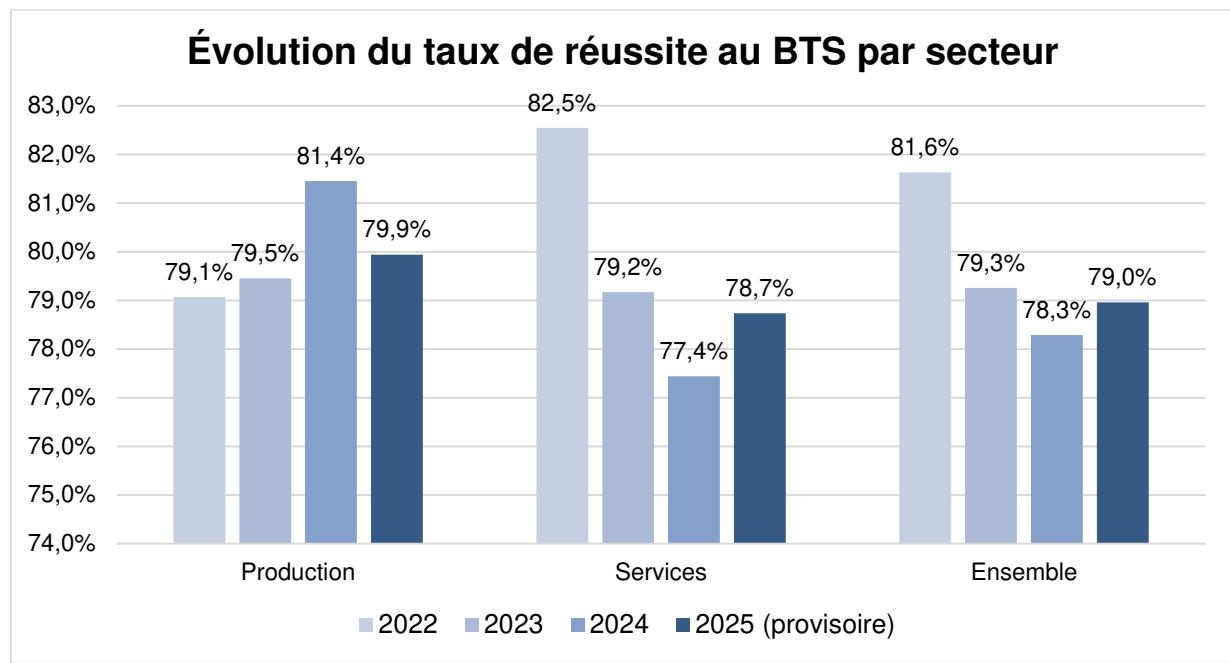
Entre les sessions 2024 et 2025, le taux de réussite s'améliore de 2,2 points et 2,5 points en Indre-et-Loire et le Loiret. Ces deux départements voient les résultats progresser dans chaque secteur. Les autres départements connaissent un fléchissement de leurs résultats. L'Eure-et-Loir enregistre un recul de 2,2 points, avec une baisse dans chacun des secteurs. L'Indre voit son taux perdre 2,1 points, avec une chute de 4,6 points dans le secteur des services et une stabilisation dans celui de la production. Pour une baisse globale des résultats de 0,9 point dans le Cher et de 0,8 point dans le Loir-et-Cher, l'évolution de chacun des secteurs s'inverse dans ces deux départements : +2,2 points pour le secteur de la production et -3,2 points pour celui des services dans le Cher, alors que, dans le Loir-et-Cher, les services voient leur taux progresser de 1,2 point et la production perdre 4,1 points.

	<i>Production</i>	<i>Services</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Cher</i>	81,4%	83,3%	82,4%
<i>Eure-et-Loir</i>	76,4%	83,8%	80,8%
<i>Indre</i>	89,8%	82,2%	86,1%
<i>Indre-et-Loire</i>	85,7%	89,1%	87,5%
<i>Loir-et-Cher</i>	78,2%	89,1%	84,8%
<i>Loiret</i>	76,1%	82,9%	79,9%
<i>Académie</i>	80,7%	85,2%	83,2%

Source : Cyclades

BTS

Entre les sessions 2024 et 2025, le taux de réussite au BTS augmente légèrement de 0,7 point, s'établissant à 79,0 %. Cette hausse est principalement due à celle du secteur des services (+1,3 point), alors que celui de la production connaît une baisse de ses résultats de 1,5 point.



Taux de réussite au BTS par département

L'Indre et le Loir-et-Cher enregistrent une baisse de leur taux de réussite (respectivement -1,6 et -1,3 point), malgré une hausse dans le secteur de la production. L'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire voient leurs résultats stagner même si le secteur de la production évolue fortement : en hausse de 10,2 points en Eure-et-Loir et en baisse de 6,1 points en Indre-et-Loire. Enfin, le Loiret et le Cher connaissent une progression respective de 2,7 et 2 points, portée par le secteur des services dans le Loiret (+4,7 points) et celui de la production dans le Cher (+6,2 points).

	<i>Production</i>	<i>Services</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Cher</i>	85,7%	83,6%	84,2%
<i>Eure-et-Loir</i>	85,4%	78,0%	79,3%
<i>Indre</i>	87,1%	73,1%	74,8%
<i>Indre-et-Loire</i>	76,8%	78,1%	77,8%
<i>Loir-et-Cher</i>	84,6%	79,9%	80,5%
<i>Loiret</i>	76,9%	79,0%	78,6%
<i>Académie</i>	79,9%	78,7%	79,0%

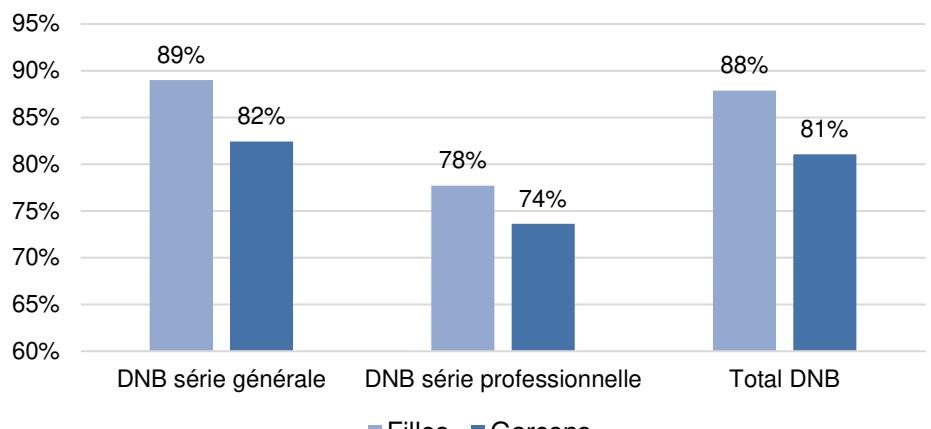
Source : Cyclades

Principaux diplômes délivrés en 2025, selon le genre

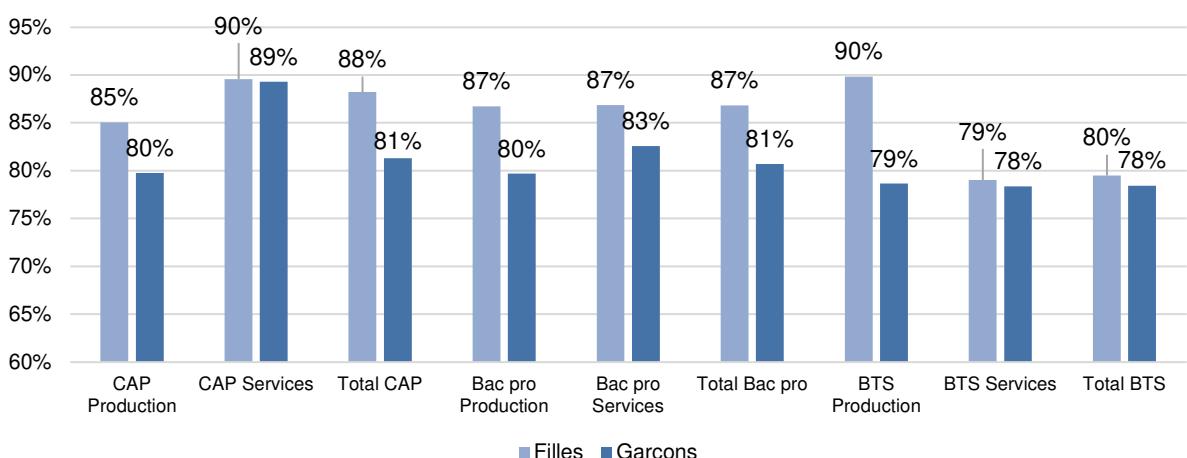
	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>	<i>Part des filles (%)</i>
<i>Brevet (DNB)</i>	13 953	13 088	51,6%
Série générale	12 726	11 241	53,1%
Série professionnelle	1 227	1 847	39,9%
<i>CAP</i>	2 566	3 363	43,3%
<i>Baccalauréat général</i>	6 961	5 456	56,1%
<i>Baccalauréat professionnel</i>	2 523	3 340	43,0%
<i>Production</i>	385	2 133	15,3%
<i>Services</i>	2 138	1 207	63,9%
<i>Baccalauréat technologique</i>	2 443	2 331	51,2%
<i>STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)</i>	36	49	42,4%
<i>ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)</i>	503	97	83,8%
<i>STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)</i>	211	42	83,4%
<i>STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)</i>	80	892	8,2%
<i>STL (sciences et technologies de laboratoire)</i>	147	100	59,5%
<i>STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)</i>	1 466	1 151	56,0%
<i>Total tous baccalauréats</i>	11 927	11 127	51,7%
<i>BTS</i>	2 141	2 193	49,4%
<i>Production</i>	106	703	13,1%
<i>Services</i>	2 035	1 490	57,7%

Source : Cyclades

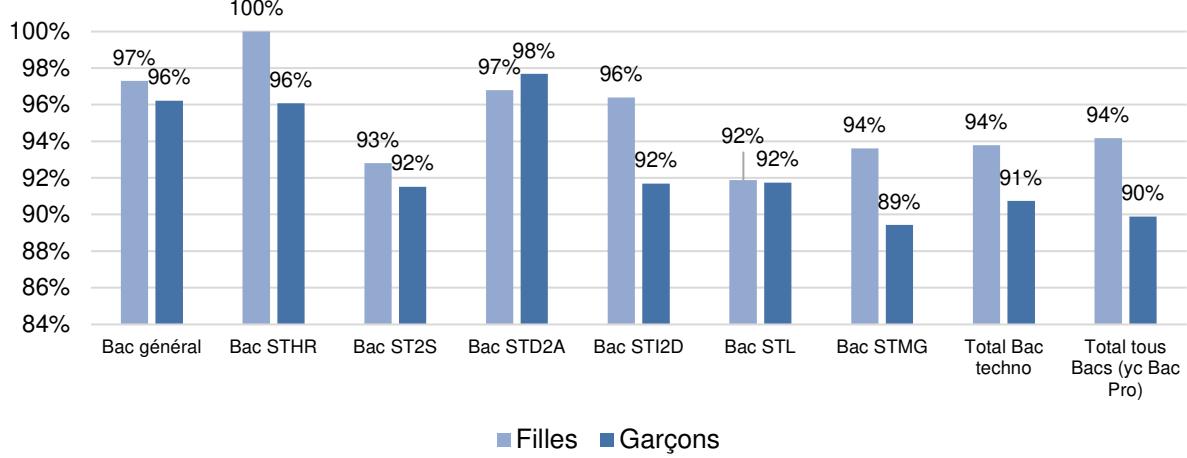
Taux de réussite au diplôme national du brevet en 2025



Taux de réussite au CAP, Bac pro et BTS en 2025



Taux de réussite au baccalauréat en 2025



Bilan de la rentrée 2025 (élèves)

La rentrée 2025 dans l'enseignement du 1er degré privé sous contrat (divisions sous contrat)

A la rentrée 2025, les effectifs des écoles privées sous contrat de l'académie sont en baisse par rapport à 2024 : **21 380** élèves (-1,0% soit -**225** élèves). L'écart d'effectifs avec les prévisions 2025 est de -1,4% (-293 élèves) [Tableau 1].

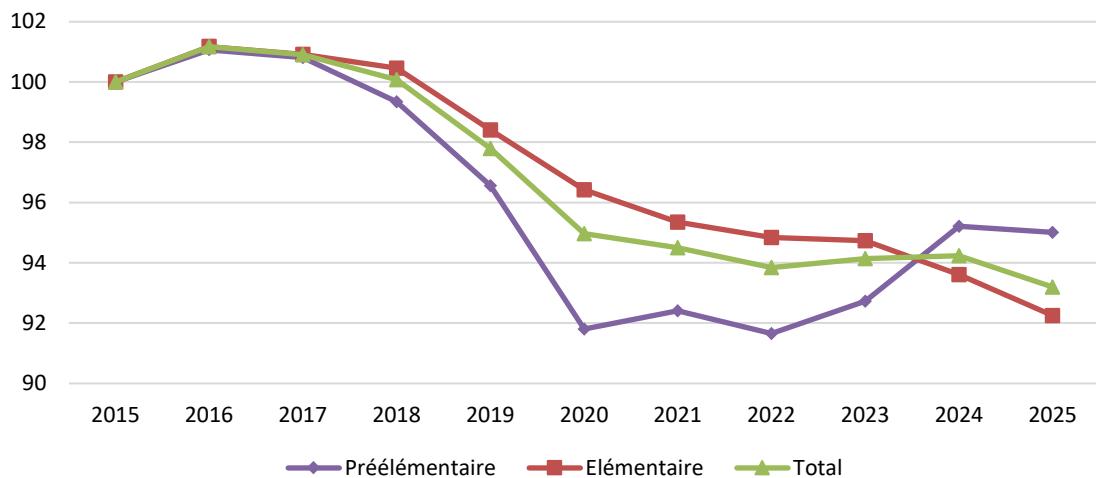
Tableau 1 : Effectifs de rentrée 2025, écarts entre effectifs des rentrées 2024 et 2025, écarts entre le constat et les prévisions 2025

		Constat 2024	Constat 2025	Evolution R2024-R2025		Prévisions 2025	Ecart constat 2025 prévision 2025	
				Valeur	%		Valeur	%
<i>Cher</i>	Préélémentaire	640	638	-2	-0,3%	657	-19	-3,0%
	Elémentaire	1 192	1 131	-61	-5,1%	1 133	-2	-0,2%
	Ulis Ecole	27	20	-7	-25,9%	29	-9	-31,0%
	Total	1 859	1 789	-70	-3,8%	1 819	-30	-1,6%
<i>Eure-et-Loir</i>	Préélémentaire	1 390	1 352	-38	-2,7%	1 395	-43	-3,1%
	Elémentaire	2 787	2 805	18	0,6%	2 810	-5	-0,2%
	Ulis Ecole	17	15	-2	-11,8%	21	-6	-28,6%
	Total	4 194	4 172	-22	-0,5%	4 226	-54	-1,3%
<i>Indre</i>	Préélémentaire	379	368	-11	-2,9%	371	-3	-0,8%
	Elémentaire	723	696	-27	-3,7%	718	-22	-3,1%
	Ulis Ecole	6	4	-2	-33,3%	5	-1	-20,0%
	Total	1 108	1 068	-40	-3,6%	1 094	-26	-2,4%
<i>Indre-et-Loire</i>	Préélémentaire	1 956	2 019	63	3,2%	2 010	9	0,4%
	Elémentaire	3 808	3 825	17	0,4%	3 779	46	1,2%
	Ulis Ecole	13	7	-6	-46,2%	13	-6	-46,2%
	Total	5 777	5 851	74	1,3%	5 802	49	0,8%
<i>Loir-et-Cher</i>	Préélémentaire	971	969	-2	-0,2%	975	-6	-0,6%
	Elémentaire	1 873	1 768	-105	-5,6%	1 894	-126	-6,7%
	Ulis Ecole	10	11	1	10,0%	10	1	10,0%
	Total	2 854	2 748	-106	-3,7%	2 879	-131	-4,6%
<i>Loiret</i>	Préélémentaire	1 977	1 966	-11	-0,6%	2 006	-40	-2,0%
	Elémentaire	3 821	3 773	-48	-1,3%	3 834	-61	-1,6%
	Ulis Ecole	15	13	-2	-13,3%	13	-	0,0%
	Total	5 813	5 752	-61	-1,0%	5 853	-101	-1,7%
<i>Académie</i>	Préélémentaire	7 313	7 312	-1	0,0%	7 414	-102	-1,4%
	Elémentaire	14 204	13 998	-206	-1,5%	14 168	-170	-1,2%
	Ulis Ecole	88	70	-18	-20,5%	91	-21	-23,1%
	Total	21 605	21 380	-225	-1,0%	21 673	-293	-1,4%

Source : Constats de rentrée 2024 et 2025

L'enseignement préélémentaire se stabilise (-1 élèves) tandis qu'une baisse est observée en élémentaire (-206 élèves, soit -1,5%) [Graphique 1].

Graphique 1 : Evolution des effectifs académiques du 1^{er} degré privé sous contrat Base 100 en 2015



Source : Constat de rentrée 2015 à 2025

Entre les rentrées 2015 et 2025, le nombre total d'élèves a perdu 8%. Si le niveau élémentaire suit cette tendance (il représente les deux tiers des élèves scolarisés dans ce secteur), le niveau préélémentaire se distingue avec une diminution de ses effectifs importante entre les rentrées 2015 et 2020 (-8%) puis une relative stabilisation entre les rentrées 2020 et 2022 et une augmentation entre les rentrées 2023 et 2024 pour se stabiliser à nouveau à la rentrée 2025. Cette évolution permet ainsi d'atténuer légèrement la baisse globale.

La part du secteur privé sous contrat a augmenté de 0,5 point par rapport à la rentrée 2021 et s'établit à 9,6% au niveau académique à cette rentrée. Cette tendance a été progressive (+0,1 point ou +0,2 point par an). Au niveau départemental, cette proportion varie de 7,0% dans l'Indre à 11,1% en Indre-et-Loire. Durant la période 2021-2025, elle a progressé principalement dans trois départements : l'Indre-et-Loire (+0,8 point), le Loir-et-Cher (+0,5 point) et l'Eure-et-Loir (+0,4 point) [Tableau 2].

Tableau 2 : Part du secteur privé sous contrat selon le département (%)

	2021	2022	2023	2024	2025
Cher	7,6%	7,7%	8,1%	7,9%	7,7%
Eure-et-Loir	9,9%	9,8%	9,9%	10,1%	10,3%
Indre	6,9%	6,9%	7,1%	7,1%	7,0%
Indre-et-Loire	10,3%	10,4%	10,7%	10,8%	11,1%
Loir-et-Cher	10,0%	10,0%	10,2%	10,7%	10,5%
Loiret	8,5%	8,5%	8,6%	8,8%	8,8%
Académie	9,1%	9,2%	9,4%	9,5%	9,6%

Cinq départements perdent des élèves, le Loir-et-Cher (-106 élèves, -3,7%), le Cher (-70 élèves, -3,9%), le Loiret (-61 élèves, -1,0%), l'Indre (-40 élèves, -3,6%) et l'Eure-et-Loir (-22 élèves, -0,5%). Seul l'Indre-et-Loire observe une hausse de ses effectifs (+74 élèves, soit +1,3%) [Tableau 3].

Tableau 3 : Evolution des effectifs par département entre le constat 2024 et le constat 2025

	<i>Cher</i>	<i>Eure- et- Loir</i>	<i>Indre</i>	<i>Indre- et- Loire</i>	<i>Loir-et- Cher</i>	<i>Loiret</i>	<i>Académie</i>
<i>Préélémentaire</i>	-2	-38	-11	+63	-2	-11	-1
<i>Elémentaire</i>	-61	+18	-27	+17	-105	-48	-206
<i>Ulis Ecole</i>	-7	-2	-2	-6	+1	-2	-18
<i>Total</i>	-70	-22	-40	+74	-106	-61	-225
<i>%</i>	-3,8%	-0,5%	3,6%	+1,3%	-3,7%	-1,0%	-1,0%

Source : Constats de rentrée 2024 et 2025

À la rentrée 2025, 7 312 élèves sont scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, ce qui représente une stabilisation de -1 élève par rapport à 2024. Cependant, une hausse concerne les élèves de 4 ans (+4,1%, soit +96 élèves) [Tableau 4].

Tableau 4 : Evolution des effectifs par âge entre le constat 2024, le constat 2025 et les prévisions 2025

	<i>Constat</i>			<i>Prévisions</i> 2025	<i>Constat -</i> <i>Prévisions</i> 2025
	<i>R2024</i>	<i>R2025</i>	<i>R2024-</i> <i>R2025</i>		
<i>2 ans</i>	358	312	-46	344	-32
<i>3 ans</i>	2 344	2 304	-40	2 321	-17
<i>4 ans</i>	2 269	2 365	96	2 413	-48
<i>5 ans</i>	2 342	2 331	-11	2 336	-5
<i>Préélémentaire</i>	7 313	7 312	-1	7 414	-102
<i>CP</i>	2 658	2 611	-47	2 694	-83
<i>CE1</i>	2 654	2 699	45	2 692	7
<i>CE2</i>	2 884	2 716	-168	2 742	-26
<i>CM1</i>	2 932	2 963	31	2 969	-6
<i>CM2</i>	3 076	3 009	-67	3 071	-62
<i>Elémentaire</i>	14 204	13 998	-206	14 168	-170
<i>Ulis Ecole</i>	88	70	-18	91	-21
TOTAL	21 605	21 480	-225	21 673	-293

Source : Constats de rentrée 2024 et 2025

L'enseignement élémentaire compte 13 998 élèves à cette rentrée, soit une baisse de -1,5% (-206 élèves) par rapport à la rentrée 2024. Elle est constatée sur les niveaux CE2 (-168 élèves, -6,2%) et CM2 (-67 élèves, -2,2%) [Tableau 4].

Un écart à la prévision de -102 élèves (-1,4%) est observé dans l'enseignement préélémentaire. Il concerne les élèves de 4 ans (48 élèves de moins que prévu, -2,0%). Dans l'enseignement élémentaire, ce sont les élèves de CP (83 élèves de moins que prévu, -3,2%), ainsi que ceux en CM2 avec 62 élèves en moins que prévu (soit -2,1%) qui expliquent principalement l'écart constat-prévision [Tableau 4].

Le nombre d'élèves en ULIS-Ecole est lui aussi en diminution avec de -18 élèves par rapport à la rentrée 2024 [Tableau 4].

La rentrée 2025 dans l'enseignement du 2nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat - sous statut scolaire)

32 796 élèves sont recensés à la rentrée 2025, sous statut scolaire, dans les divisions sous contrat, soit 212 élèves de plus par rapport à l'année précédente (+0,7 %). Pour la deuxième année consécutive, l'académie enregistre une augmentation de ses effectifs [Tableau 1].

Dans l'académie, 15,4 % des élèves sous statut scolaire sont scolarisés dans l'enseignement privé sous contrat, une proportion stable par rapport aux rentrées précédentes.

La variation des effectifs entre 2024 et 2025 est le résultat des hausses d'effectifs en second cycle professionnel (+182 élèves), en postbac (+100 étudiants), atténuée par la diminution observée en second cycle général et technologique (-73 élèves). Le nombre de collégiens (y compris SEGPA) demeure stable (+3 élèves).

En second cycle professionnel, l'évolution est significative en terminale professionnelle (+95 élèves, +9,6%) et en CAP (+42 élèves, +8,4%). Au niveau postbac, la hausse est plus importante en 1^{ère} année de STS (+57 étudiants, +6,3%).

L'évolution observée entre les rentrées 2024 et 2025 est supérieure de 129 élèves à celle attendue (+0,4 %). Cette tendance est observée principalement en postbac (+110 étudiants), en particulier en 1^{ère} année de STS (+96 étudiants) et en second cycle professionnel (+73 élèves), en particulier en CAP (+47 élèves sur les 2 années de formation). La baisse plus importante que prévue en second cycle général et technologique vient amoindrir cet écart (-49 élèves, -0,6 % dont -10 élèves en 2GT). En premier cycle (y compris SEGPA), l'écart constat/prévisions est faible (-5 élèves).

Tableau 1 : Comparaison entre les constats 2025 et 2024 et entre le constat et la prévision 2025

	Constat 2025	Ecart / constat 2024		Ecart / prévision 2025	
		Effectif	%	Effectif	%
1^{er} cycle (hors SEGPA)	19 072	+0	+0,0	-9	+0,0
SEGPA	164	+3	+1,9	+4	+2,5
2nd cycle professionnel	4 058	+182	+4,7	+73	+1,8
2nd cycle général et technologique	7 598	-73	-1,0	-49	-0,6
Postbac	1 904	+100	+5,5	+110	+6,1
TOTAL	32 796	+212	+0,7	+129	+0,4

Source : SYSCA-Prev2d

Le nombre d'élèves dans les divisions sous contrat augmente dans l'Indre-et-Loire (+131 élèves, +1,4%), le Loiret (+110 élèves, +1,2%) et l'Eure-et-Loir (+66 élèves, +1,1%). Il décroît dans les autres départements.

L'écart à la prévision est proportionnellement plus important dans le Loiret (+127 élèves, +1,4 %) et dans l'Indre-et-Loire (+118 élèves, +1,2 %) [Tableau 2].

Tableau 2 : Evolution du constat départemental et écart par rapport à la prévision

	2025	Evolution / 2024		Ecart / prévision	
		Effectif	%	Effectif	%
18	2 618	- 14	-0,5	- 43	-1,6
28	6 019	+66	+1,1	+16	+0,3
36	1 031	-33	-3,1	-20	-1,9
37	9 633	+131	+1,4	+118	+1,2
41	4 238	-48	-1,1	-69	-1,6
45	9 257	+110	+1,2	+127	+1,4
Académie	32 796	+212	+0,7	+129	+0,4

Source : SYSCA-Prev2d

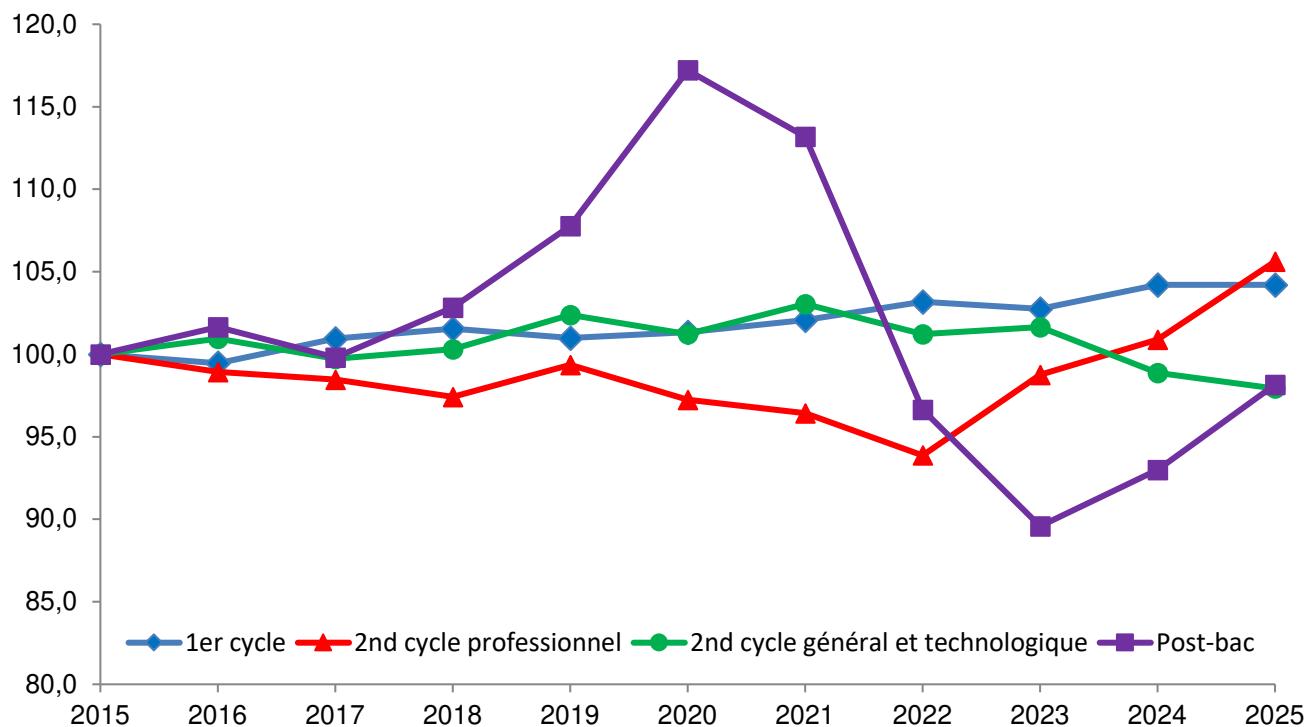
Les évolutions d'effectifs en dix ans : fortes évolutions dans le postbac et en second cycle professionnel.

Entre 2015 et 2025, le nombre d'élèves dans le secteur privé sous contrat (divisions sous contrat) a connu une relative stabilité. Après être resté constant entre 2015 et 2016, il a connu une progression régulière jusqu'à la rentrée 2021 (+2,4 % entre 2016 et 2021). En 2022, il enregistre une diminution significative (-1,1 %) puis il se stabilise en 2023 avant de remonter en 2024 (+0,6 %) et de poursuivre cette évolution cette année (+0,7%).

Si le nombre total d'élèves varie peu sur cette période, la situation est différente selon les cycles d'enseignement. Ainsi, le nombre d'étudiants, qui a progressé de 17,5 % (+338 étudiants) entre 2015 et 2020, a enregistré en trois ans une forte diminution (-28 %). En 2024, il remonte légèrement (+3,8 %) et poursuit cette hausse à cette rentrée (+5,5%).

Le nombre de lycéens professionnels a diminué de 6,1 % (-235 élèves) entre 2015 et 2022 **mais il augmente à partir de la rentrée 2023 (+7 % entre 2023 et 2025, soit +264 élèves), dépassant l'effectif de 2015.** A l'opposé, le nombre de lycéens généraux et technologiques est resté relativement stable jusqu'en 2023. Entre 2023 et 2025, il est en baisse (-287 élèves, -3,6 %). Enfin le nombre de collégiens a enregistré une progression entre 2015 et 2022 (+3,2 %, +587 élèves), a diminué quelque peu en 2023 et repart à la hausse à partir de la rentrée 2024 (+272 élèves, +1,4 %).

Graphique : Evolution des effectifs académiques du 2nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat) – base 100 en 2015



Source : SYSCA

Stabilité du nombre de collégiens.

Avec 19 236 élèves à la rentrée 2025, le nombre d'élèves du 1er cycle (y compris SEGPA) se stabilise par rapport à la rentrée précédente (+3 élèves). Cette stabilité est le résultat d'une hausse des effectifs de 5^{ème} (+133 élèves, +2,8%) et dans une moindre mesure des élèves ULIS (+13 élèves, +15,5%) compensée par une diminution du nombre d'élèves de 4^{ème} (-94 élèves, -2,0%) et de 3^{ème} (-55 élèves, -1,1%). Le nombre d'élèves de SEGPA demeure stable (+3 élèves, +1,9 %).

L'Indre-et-Loire et le Cher enregistrent une augmentation de leurs effectifs d'élèves (respectivement +28 élèves, +0,5% et +22 élèves, +1,5%). Inversement, le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir et l'Indre connaissent une diminution de leurs nombres d'élèves (respectivement -32 élèves, -1,2%, -12 élèves, -0,3% et -6 élèves, -0,7%). L'effectif d'élèves dans le Loiret demeure stable (+3 élèves).

Le nombre de collégiens à cette rentrée est quasi égal à la prévision (-5 élèves). L'écart le plus significatif est observé en classe de 6^{ème} (+83 élèves alors qu'une baisse de 80 élèves était attendue) et en classe de 4^{ème} (-96 élèves contre une stabilisation prévue). Au niveau départemental, la différence constat/prévision est plus élevée dans le Loir-et-Cher (-83 élèves, -3,0%) et dans l'Indre-et-Loire (+58 élèves, +1,1 %).

La stabilisation enregistrée en 6^{ème} s'explique principalement par l'amélioration du taux de passage CM2-> 6^{ème} (+2,7 points), qui permet d'amoindrir l'effet démographique (génération de CM2 moins importante entre 2023 et 2024, -109 élèves), ainsi que par l'augmentation des flux d'élèves venant du

secteur public, du privé hors contrat et d'autres académies (+ 36 élèves au total). L'écart avec la prévision provient de ces évolutions ainsi que de la baisse du redoublement (-0,3 point) [Tableau 3].

Le nombre de collégiens en 5^{ème} connaît une hausse (+133 élèves) qui est le résultat d'**une part de la montée pédagogique d'une génération d'élèves de 6^{ème} plus nombreuse entre 2023 et 2024 appliquée à un taux de passage 6^{ème} -> 5^{ème} en progression** (+0,7 point, +189 élèves) et d'autre part de l'augmentation du redoublement (+0,3 point, +13 élèves). Cette croissance est atténuée par la baisse des flux d'élèves issus de 6^{ème} du secteur public (-53 élèves) et du secteur privé hors contrat et d'autres académies (-15 élèves) [Tableau 3].

La baisse du nombre d'élèves en 4^{ème} (-94 élèves) s'explique par **la diminution du taux de passage 5^{ème} -> 4^{ème} (-1,5 point, -70 élèves)** et **du taux de redoublement (-0,7 point, -31 élèves)**.

En 3^{ème}, la décroissance observée (-55 élèves) provient en premier lieu de la démographie (génération d'élèves de 4^{ème} moins nombreuse entre 2023 et 2024, -77 élèves) atténuée par l'amélioration du taux de passage 4^{ème} -> 3^{ème} (+0,6 point, -41 élèves). La baisse du flux d'élèves venant du secteur public (-31 élèves) s'ajoute à cette évolution négative. Enfin, le flux d'élèves venant du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+9 élèves) et le nombre de redoublants (+7 élèves) en légère hausse permettent de limiter quelque peu la diminution du nombre d'élèves dans ce niveau. A noter que le nombre de redoublants augmente grâce à la croissance du nombre d'élèves de 3^{ème} entre 2023 et 2024 (+177 élèves) et non en raison de la hausse du taux de redoublement. Celui-ci reste stable par rapport à l'année précédente [Tableau 3].

A cette rentrée, le redoublement croît en 5^{ème}, décroît dans les niveaux 6^{ème} et 4^{ème} et reste stable en 3^{ème}. Le redoublement reste supérieur aux pourcentages observés dans le secteur public excepté en 3^{ème} (taux du secteur public : 1,0 % en 6^{ème}, 0,7 % en 5^{ème}, 0,5 % en 4^{ème} et 4,2 % en 3^{ème}).

En fin de 3^{ème}, **le taux de passage en 2GT baisse (-1,5 point) tandis que les passages vers la voie professionnelle augmentent (+0,6 point)** et **le redoublement se stabilise**. En conséquence, **le taux de sortie de l'enseignement privé sous contrat progresse (+0,8 point)**. La majorité de ces élèves poursuit dans l'enseignement public, l'apprentissage ou l'agriculture [Tableau 3].

Le nombre d'élèves venant du secteur public diminue entre 2023 et 2024 (-64 élèves) et s'élève à 2 830 élèves, ce qui représente 14,7 % de l'effectif global des formations de collège (y compris SEGPA) du secteur privé sous contrat.

Tableau 3 : Principaux taux de passage en 1^{er} cycle (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	Constat 2024	Constat 2025	Evolution
CM2-> 6^{ème}	76,1	78,8	+2,7
CM2-> 6^{ème} SEGPA	0,3	0,6	+0,3
CM2-> ULIS	0,4	0,3	+0,1
6^{ème} -> 5^{ème}	93,0	93,7	+0,7
Redoublement 6^{ème}	1,6	1,3	-0,3
5^{ème} -> 4^{ème}	91,2	89,7	-1,5
Redoublement 5^{ème}	1,5	1,8	+0,3
4^{ème} -> 3^{ème}	91,4	92,0	+0,6
Redoublement 4^{ème}	1,5	0,8	-0,7
Redoublement 3^{ème}	1,6	1,6	0,0
3^{ème} -> 2GT	40,3	38,8	-1,5
3^{ème} -> 2nde pro	5,5	5,7	+0,2
3^{ème} -> 1CAP2	1,4	1,8	+0,4
Sorties 3^{èmes} du secteur privé sous contrat sous statut scolaire	51,2	52,0	+0,8

Source : Prev2d

Augmentation du nombre de lycéens en second cycle professionnel.

Le nombre de lycéens professionnels augmente de 4,7 % à cette rentrée (+182 élèves). Cette hausse concerne tous les niveaux. Elle est plus importante en classes de terminale professionnelle (+95 élèves) et de 2^{ème} année de CAP (+34 élèves).

La hausse est observée dans quatre départements : Le Loiret (+83 élèves, +6,0 %), l'Indre-et-Loire (+57 élèves, +6,9 %) et le Loir-et-Cher (+25 élèves, +3,2 %). L'Indre et le Cher enregistrent une baisse de respectivement 13 élèves (-23,2 %) et de 6 élèves (-1,5%).

Le nombre de lycéens professionnels constaté est supérieur à la prévision de 73 élèves (+1,8 %). L'écart est plus significatif en 2^{ème} année de CAP (+34 élèves). Il est plus important en termes d'effectifs dans le Loiret (+71 élèves, +5,1 %), le Loir-et-Cher (+46 élèves, +11,0 %) et le Cher (-39 élèves, -8,8%). En proportion, l'écart est plus important dans l'Indre (-8 élèves, -15,7%).

Le nombre d'élèves en seconde professionnelle augmente légèrement (+14 élèves), résultat de la hausse des flux d'élèves venant de 3^{ème} (+21 élèves), en lien avec l'amélioration du taux de passage 3^{ème} -> 2^{nde} professionnelle, et du secteur public (+6 élèves). Elle est atténuée par la baisse du redoublement (-0,6 point, 6 élèves).

En première professionnelle, l'augmentation de 13 élèves est liée à la croissance du taux de passage 2^{nde} professionnelle -> 1^{ère} professionnelle (+2,2 points, +23 élèves), du flux d'élèves venant de 2^{ème} année de CAP (+16 élèves) et du redoublement (+8 élèves). Elle est amoindrie par la diminution du flux d'élèves venant du secteur public (-32 élèves) [Tableau 4].

En terminale professionnelle, le nombre d'élèves connaît une hausse significative (+95 élèves) **en lien avec la démographie (génération de 1^{ère} professionnelle plus nombreuse entre 2023 et 2024)**, le

taux de passage 1^{ère} professionnelle -> terminale professionnelle restant stable (+0,1 point)
[Tableau 4].

La légère hausse des effectifs en 1^{ère} année de CAP (+11 élèves) est induite principalement par l'arrivée plus importante d'élèves venant de 3^{ème} (+23 élèves) amoindrie par une diminution des réorientations venant de 2^{nde} professionnelle (-11 élèves) [Tableau 4].

En 2^{ème} année de CAP, le nombre d'élèves connaît une hausse de 31 élèves. Cette variation est principalement le résultat de l'amélioration du taux de passage 1^{ère} année CAP2 -> 2^{ème} année de CAP (+10,6 points, +25 élèves) ainsi que de l'augmentation des réorientations venant de 2^{nde} professionnelle (+12 élèves) [Tableau 4].

Le taux de sortie en cours de formation, du secteur privé sous contrat, décroît en particulier en 2^{nde} professionnelle (-2 points) et en 1^{ère} année de CAP (-10 points). A cette rentrée, ce sont 48 élèves de 1^{ère} année de CAP, 155 élèves de 2^{nde} professionnelle et 115 élèves de 1^{ère} professionnelle qui sont concernés.

Globalement, le nombre d'élèves venant du secteur public entre 2024 et 2025 est en baisse (-35 élèves). A cette rentrée, il s'élève à 944 élèves et représente 23% de l'effectif global des formations professionnelles du secteur privé sous contrat (divisions sous contrat).

Tableau 4 : Principaux taux de passage en second cycle professionnel (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	Constat 2024	Constat 2025	Evolution
1CAP2 -> 2CAP2	67,1	77,7	+10,6
Redoublement 1 CAP2	2,8	4,6	+1,8
Sorties 1CAP2	27,0	17,0	-10,0
2CAP2 -> 1ère pro.	18,9	24,1	+5,2
2CAP2 -> 2^{nde} pro.	12,2	10,0	-2,2
Redoublement 2CAP2	5,1	2,7	-2,4
2nde pro -> 1ère pro	78,1	80,3	+2,2
Redoublement 2nde pro	3,9	3,3	-0,6
Sorties 2nde pro.	15,3	13,3	-2,0
1ère pro. -> term. Pro	87,5	87,6	+0,1
Redoublement 1ère pro.	2,1	2,6	+0,5
Sorties 1ère pro.	10,2	9,7	-0,5
Redoublement term. Pro	2,3	2,4	+0,1

Source : Prev2d

Diminution des effectifs en second cycle général et technologique.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'élèves de second cycle général et technologique connaît une diminution significative (-73 élèves, -1,0 %). Elle concerne principalement les classes de terminale générale (-40 élèves, -2,0 %) et de seconde générale et technologique (-33 élèves, -2,1 %). En première générale, la baisse est moindre (-13 élèves, -2,1 %). Cette évolution négative est atténuée

par une légère augmentation observée en 1^{ère} technologique (+11 élèves, +2,1 %). L'effectif reste stable en terminale technologique (+2 élèves).

Le nombre de lycéens généraux et technologiques décroît dans l'ensemble des départements excepté l'Eure-et-Loir (+47 élèves, +4,3 %) et le Loiret (+10 élèves, +0,4 %). Les décroissances les plus significatives sont enregistrées dans le Loir-et-Cher (-57 élèves, -5,7 %) et le Cher (-42 élèves, -7,8 %). Dans l'Indre-et-Loire et l'Indre, les diminutions sont moins importantes en termes d'effectifs (respectivement -17 et -14 élèves).

L'effectif d'élèves en second cycle général et technologique est inférieur de 49 à la prévision (-0,4 %). L'écart se situe principalement en 2^{nde} GT (-107 élèves de moins que prévu) et en terminale technologique (-24 élèves par rapport à la prévision). Dans les autres niveaux, le constat est supérieur à la prévision (+56 élèves en 1^{ère} générale et +25 élèves en 1^{ère} technologique). Le constat est inférieur à la prévision dans le Loir-et-Cher (-51 élèves, -5,1%), l'Indre-et-Loire (-25 élèves, -1,0%), le Cher (-19 élèves, -3,7%) et dans l'Indre (-8 élèves, -4,1%).

Le nombre de lycéens en 2GT connaît une baisse de 33 élèves entre 2024 et 2025. Cette évolution est le résultat en premier lieu de la diminution du taux de passage 3^{ème}-> 2^{nde} GT (-1,5 points, - 20 élèves par rapport au constat 2024 et -70 élèves par rapport à la prévision) puis à la décroissance du flux d'élèves venant du privé hors contrat et d'autres académies (-15 élèves) [\[Tableau 5\]](#).

La faible diminution du nombre d'élèves en 1^{ère} générale (-13 élèves) est liée à la montée pédagogique d'une génération d'élèves de 2GT moins nombreuse entre 2024 et 2025 malgré une amélioration du taux de passage 2GT -> 1^{ère} générale (+1,1 point). Cette évolution défavorable est compensée par des flux d'élèves venant du secteur public (+13 élèves), du privé hors contrat et d'autres académies (+7 élèves) en augmentation [\[Tableau 5\]](#).

En 1^{ère} technologique, le nombre de lycéens augmente légèrement (+11 élèves) en raison de l'augmentation des flux d'élèves venant du secteur public (+20 élèves), du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+8 élèves) ainsi que du redoublement (+9 élèves). Comme pour le niveau 1^{ère} générale, ces évolutions sont atténuées par la démographie des 2GT doublée de la baisse du taux de passage 2GT -> 1T (-0,2 point, -18 élèves). Il est à noter également moins de réorientations venant de la classe de 1^{ère} générale (-9 élèves).

En terminale générale, le nombre de lycéens enregistre une diminution de 40 élèves qui provient principalement de la démographie (génération d'élèves de 1^{ère} générale en baisse entre 2023 et 2024 : -43 élèves) appliquée à un taux de passage 1^{ère} générale -> terminale générale en légère progression (+0,2 point, -36 élèves). Cette variation est accentuée quelque peu par des flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies en diminution (-4 élèves).

La stabilisation du nombre d'élèves en terminale technologique (+2 élèves) est liée dans un premier temps à la démographie (génération d'élèves de 1^{ère} technologique un peu plus nombreuse entre 2023 et 2024) amoindrie par la décroissance du taux de passage 1^{ère} technologique -> terminale technologique (+22 élèves). Dans un second temps, la baisse du redoublement (-6 élèves) et du flux d'élèves venant du privé hors contrat et d'autres académies (-11 élèves) vient compenser cette légère hausse [\[Tableau 5\]](#).

Sur l'ensemble du second cycle général et technologique, le flux d'élèves venant du secteur public est en légère hausse par rapport à l'année précédente (+24 élèves). Ce sont ainsi 681 élèves à cette

rentrée qui viennent du secteur public de l'académie, soit 9 % de l'effectif du secteur privé sous contrat divisions sous contrat).

Tableau 5 : Principaux taux de passage en second cycle général et technologique (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	Constat 2024	Constat 2025	Evolution
2GT -> 1ère générale	69,1	70,2	+1,1
2GT -> 1ère techno.	13,4	13,2	-0,2
2GT-> 2nde professionnelle	0,4	0,5	+0,1
2GT -> 1ère professionnelle	1,3	1,2	-0,1
Redoublement 2GT	3,5	2,9	-0,6
Sorties 2GT du secteur privé sous contrat sous statut scolaire	12,3	12,0	-0,3
1ère gén. -> term. gén.	91,3	91,5	+0,2
Redoublement 1ère gén.	2,1	2,4	+0,3
Sorties 1ère gén. du secteur privé sous contrat sous statut scolaire	5,2	4,9	-0,3
1ère techno. -> term. techno.	91,2	90,6	-0,6
Redoublement 1ère techno.	3,2	4,7	+1,5
Sorties 1ère techno. du secteur privé sous contrat sous statut scolaire	4,2	2,6	-1,6
Redoublement term. Gén	0,6	0,8	+0,2
Redoublement term. Techno	1,6	0,4	-1,2

Source : Prev2d

Croissance du nombre d'étudiants en lycée concentrée en 1^{ère} année de STS et en 3^{ème} année de DNMADE.

Entre 2024 et 2025, le nombre d'étudiants a augmenté de 5,5 % (+100 étudiants). Cette évolution positive concerne en particulier la 1^{ère} année de STS (+57 étudiants) et la 3^{ème} année du DNMADE (+22 étudiants).

Cette croissance est enregistrée dans tous les départements : l'Indre-et-Loire (+63 étudiants, +8,6%), le Loiret (+14 étudiants, +2,2%), le Cher (+12 étudiants, +5,8%), l'Eure-et-Loir (+6 étudiants, +7,5%) et le Loir-et-Cher (+5 étudiants, +3,1%).

L'effectif d'étudiants est plus important que prévu (+110 étudiants). L'écart se situe principalement en STS (+96 étudiants en 1^{ère} année et +10 étudiants en 2^{ème} année). Au niveau départemental, la différence constat/prévision est significative en Indre-et-Loire (+72 étudiants que prévu) et dans le Loir-et-Cher (+19 étudiants).

La croissance du nombre d'étudiants en 1^{ère} année de STS (+57 étudiants) est liée à l'augmentation du flux de bacheliers technologiques et professionnels venant du secteur public (+77 étudiants). Cette évolution est amoindrie par la baisse du taux de poursuite des bacheliers professionnels (-1,1 point, -15 étudiants) et du taux de redoublement (-0,6 point, -5 étudiants). Ces facteurs expliquent l'écart de +96 étudiants avec la prévision. Par ailleurs, le taux de poursuite des bacheliers

technologiques enregistre une hausse (+0,7 point), néanmoins, en termes d'effectifs, elle ne représente que 2 étudiants de plus en raison de la diminution du nombre d'élèves de terminales entre les rentrées 2023 et 2024 [Tableau 6].

La 2^{ème} année de STS connaît une augmentation de 17 étudiants à cette rentrée. Cette variation est le résultat d'une part de l'amélioration du taux de passage 1^{ère} année STS -> 2^{ème} année STS (+2,1 points, +25 étudiants) et d'autre part à la diminution du redoublement (-1,4 point, -7 étudiants) [Tableau 6].

Concernant le DNMADE, la hausse d'effectifs en 3^{ème} année provient d'une démographie plus favorable en 2^{ème} année associé à un taux de passage 2^{ème} année -> 3^{ème} année en progression (+6,2 points, +23 étudiants). En 1^{ère} année, l'effectif progresse de 10 étudiants en lien avec un flux plus important de bacheliers venant du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+8 bacheliers).

Le flux d'étudiants venant du secteur public de l'académie connaît une augmentation significative par rapport à l'année précédente (+88 étudiants). Ainsi, 481 étudiants viennent du secteur public à cette rentrée, ce qui représente un quart de l'effectif global d'étudiants des lycées du secteur privé sous contrat.

Tableau 6 : Principaux taux de passage en postbac du lycée secteur privé sous contrat (divisions sous contrat) (%)

	Constat 2024	Constat 2025	Evolution
term gén. -> 1CPGE	0,1	0,1	0,0
term gén. -> 1STS2	1,6	1,5	-0,1
term pro. -> 1STS2	12,1	11,0	-1,1
term techno. -> 1STS2	11,2	11,9	+0,7
1 STS2 -> 2STS2	71,8	73,9	+2,1
Redoublement 1STS2	3,5	2,9	-0,6
Sorties 1STS2 du secteur public sous statut scolaire	24,7	23,2	-1,5
Redoublement 2STS2	5,0	3,6	-1,4

Source : Prev2d

> **Division de l'évaluation et de la prospective**
Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1
ce.dep@ac-orleans-tours.fr

Maquette : Communication rectorat - YBLF
Impression : Imprimerie du rectorat